

Bulletin novembre 2008

L'assurance en question !

C'est à l'occasion d'accidents, qu'ils soient domestiques, routiers..., que tout le monde se pose la question «sommes nous bien couverts par nos assurances ?».

Il y a un mois, l'un de nos collègues a été victime d'un très grave accident de la route alors qu'il rentrait d'un «couplé». Thibaut a frôlé la mort mais il est tiré d'affaire. Cependant, il lui reste des séquelles neurologiques graves telles que : confusion, troubles de l'attention... qui nécessiteront une longue rééducation synonyme d'arrêt de travail pendant plusieurs mois

Pour consulter la suite, vous devez être adhérent de l'association.

Si vous êtes déjà adhérent, écrivez nous à contact-adherent@anavb.fr en précisant votre numéro d'adhérent, et nous vous enverrons le document complet.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous trouverez le formulaire d'adhésion à <http://www.anavb.fr/association/adherer.htm>.